



télécom
saint-étienne

école d'ingénieurs
nouvelles technologies

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Télécom Saint-Étienne vous accompagne dans la formation de vos futurs collaborateurs dans le domaine du numérique !

NOS DOMAINES DE COMPETENCES

- Informatique, électronique
- Télécom, réseaux
- Photonique, image, vision
- Communication numérique
- Intelligence artificielle et data
- Numérique responsable

3 RAISONS DE NOUS SOUTENIR

- Gagnez en visibilité auprès de nos étudiants pour vos offres de stages, projets, alternances et emplois.
- Participez à nos événements entreprises et rencontrez nos étudiants tout au long de l'année.
- Bénéficiez de notre accompagnement pour vos activités de recherche, développement et innovation.

SIMULATEUR DE CALCUL
de la taxe d'apprentissage



500
et +

Stages, contrats d'alternance & projets chaque année.

TÉMOIGNAGE DE Ludovic Mazaud

Business Développeur Intégrateur Vision chez SICK, un des leaders dans la fabrication de capteurs et de solutions d'automatisation pour la production, la logistique et l'analyse industrielle



« Télécom Saint-Etienne propose une offre de formation en adéquation aux besoins des industriels, à l'écoute des défis de l'industrie. C'est un vivier important de futurs collaborateurs, avec l'embauche de plusieurs personnes ces dernières années. Ils arrivent en entreprise avec une excellente approche du métier d'ingénieur, et une facilité d'intégration dans nos équipes, grâce aux liens étroits qu'entretient leur école avec le monde de l'entreprise. Leur soif d'apprendre et de partager leurs connaissances permettent aux équipes de se renforcer et d'avoir une ouverture différente sur les nouveaux défis de l'industrie 4.0. »

ACCOMPAGNEZ LES PROJETS DE L'ÉCOLE en versant le solde de la taxe d'apprentissage

COMMENT VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À TÉLÉCOM SAINT-ÉTIENNE ?

La collecte du solde de la Taxe d'Apprentissage a évolué depuis deux ans !
Télécom Saint-Etienne vous accompagne dans vos démarches.

LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES

- Le mode de collecte : Le solde de la Taxe d'Apprentissage est désormais collecté par l'URSSAF et la MSA, qui transféreront les fonds à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).
- Le mode de répartition des fonds : La plateforme Soltéa, gérée par la CDC, permet aux entreprises de choisir les établissements bénéficiaires du solde de leur Taxe d'apprentissage.
- Le mode de calcul : la base de calcul est la masse salariale brute 2023 que l'on multiplie par 0,09%
- La périodicité de la déclaration annuelle du solde a changé, et les chèques et reçus libératoires ont disparu

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



*Attention, dans la colonne "suivi des vœux d'attribution", merci de cocher la case qui mentionne que vous acceptez que Télécom Saint-Etienne voie votre fléchage, afin de nous permettre d'assurer un bon suivi de votre versement.

SON UTILISATION EN 2023

- Déploiement de la 3e année de Bachelor en apprentissage
- Aménagement de salles pour la pédagogie active
- Rénovation d'une plateforme smart-industries via l'acquisition de cobots, ou robots collaboratifs, destinés à une interaction directe homme-robot
- Création d'une nouvelle filière préparatoire intégrée en Mesures Physiques (avec l'IUT et la FST de l'Université de Saint-Etienne)

LES PROJETS 2024

- Continuité de la rénovation des parcours de la filière ingénieur sous statut étudiant avec la mise en place d'une troisième année en apprentissage «Cybersécurité»
- Création d'une plateforme captation/data
- Création d'un dispositif d'accompagnement des étudiants par des entreprises, notamment des TPE/PME locales
- Intensification des mobilités internationales pour nos étudiants

Pour votre déclaration
Code UAI 0422026Z

Audrey D'ANGELO
Chargée de relations
entreprises

ta@telecom-st-etienne.fr

www.telecom-st-etienne.fr

Plus d'informations sur :
www.telecom-st-etienne.fr/entreprise/devenir-partenaire/taxe-dapprentissage